



Institut de la
Parentalité

Organisme spécialisé Enfance et Parentalité

Procédure Accueil des publics

I.	Rappel sur les mesures de protection à respecter	3
II.	Procédure d'accueil des patients	4
a.	Principes de la poursuite des activités de soin	4
b.	Arrivée et attente pour sa consultation	4
c.	En consultation	6
d.	Sortie des patients	7
e.	Après la consultation	7
f.	Usage des toilettes.....	8
III.	Procédure d'accueil des stagiaires en formation	8
IV.	Procédure d'entretien et d'hygiène des locaux	11
a.	Nettoyage quotidien des locaux	11

SIRET : 812 829 802 00022



Procédure Reprise d'activité et Accueil des Publics

De l'Institut de la Parentalité- Version août 2021

L'Institut de la Parentalité accueille du public, sous certaines conditions décrites dans ce document conformément aux directives ministérielles et de l'ARS Nouvelle-Aquitaine.

Nous demandons à toute personne se rendant dans nos locaux d'avoir au préalable lu l'intégralité de ce document et la partie la concernant.

Il est demandé à toute personne présentant des **symptômes** même discrets, ayant eu un **contact récent avec une personne contaminée** ou répondant aux **profils les plus à risque de complication** d'en **aucun cas pénétrer dans les locaux** de l'Institut de la Parentalité.

L'Institut de la Parentalité s'engage à respecter l'ensemble des mesures décrites ci-dessous mais ne pourra assurer la garantie d'un risque nul de contamination, encouru par le patient lors de son déplacement et sa visite de consultation.

I. Rappel sur les mesures de protection à respecter

Luttons ensemble contre la Covid-19



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans son mouchoir



Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter



Porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée et partout où cela est obligatoire



Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres



Limiter au maximum ses contacts sociaux (6 maximum)



Éviter de se toucher le visage



Aérer les pièces 10 minutes, trois fois par jour



Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades



Utiliser les outils numériques (TousAntiCovid)

Le port du masque



Source et informations complémentaires : <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>



II. Procédure d'accueil des patients

a. Principes de la poursuite des activités de soin

L'Institut de la Parentalité maintient :

-Le **standard téléphonique** quotidien (lundi au vendredi) sur le numéro habituel de l'Institut de la Parentalité Bordeaux Floirac et sur celui de Paris-Sénart.

-Les **permanences conseil téléphoniques** gratuites par notre équipe de thérapeutes, permettant à tout parent en difficulté de pouvoir échanger avec un professionnel expert de l'Institut de la Parentalité. Une à deux demi-journées par semaine.

-Des **téléconsultations** pour les patients déjà suivis et les nouveaux patients nécessitant un accompagnement individualisé et sur plusieurs séances.

-Des **consultations en présentiel**. Un accueil est assuré dans les locaux de l'Institut de la Parentalité et nécessite le respect strict des procédures décrites ci-dessous. Le masque est obligatoire pour les adultes, pour tout accès à l'Institut. **Le masque doit être fourni par le patient.** Le praticien refusera la consultation en l'absence de masque.

b. Arrivée et attente pour sa consultation

A respecter par les Patients

- Veuillez arriver à l'heure exacte de votre rendez-vous afin d'éviter une attente trop longue.
- Dès votre accès à l'Institut, ayez positionné votre masque selon les recommandations.
- Saluer le professionnel oralement, sans engager de contact.
- 1 pression de gel hydroalcoolique sur les mains est à appliquer à votre arrivée (mis à disposition sur la table d'entrée).

Accédez à l'Institut de la Parentalité par les portes d'entrée habituelles lors de leur ouverture automatique déclenchée par le professionnel de l'intérieur.



A respecter par le professionnel

- Informez le patient avant la consultation du protocole à respecter en lui adressant par le moyen de votre choix (sms, mail), le lien des recommandations patients (institut-parentalite.fr)
- Fixer les horaires de RDV de consultation en respectant le temps d'aération entre chaque consultation.
- Dès l'accueil de vos patients, ayez positionné votre masque selon les recommandations.
- Saluer les patients oralement, sans engager de contact.
- 1 pression de gel hydroalcoolique sur les mains est à appliquer entre chaque patient

c. En consultation

Usage de matériel :

- Amener votre propre stylo patient/ professionnel pour remplir papiers et faire vos prises de notes.
- Une surface de jeux est dédiée et délimitée, surface lavable.
- Usage de jeux et jouets :

Cas 1 : Parent, vous pouvez venir en consultation avec maximum 2 à 3 jeux ou jouets de votre enfant, qui vous sembleraient nécessaire pour le temps de la consultation. Attention, ces jouets doivent être transportés dans un sac plastique fermé. Il ne sera ouvert que dans l'espace du bureau, et les objets déposés uniquement sur la surface réservée aux jeux des patients. Suivre les indications du professionnel.

Cas 2 : Le professionnel peut avoir préparé une poche de jeux dédiés à votre enfant. Seuls les jeux de cette poche pourront être utilisés durant la consultation. Ils seront exclusivement utilisés avec votre enfant. Désinfectés avant et après utilisation.

A respecter par les Patients

- Respecter les gestes barrières durant toute la consultation.
- Maintenir son masque selon les recommandations durant toute la durée de la consultation.
- Laisser le professionnel actionner les poignées de porte pour entrer et sortir du bureau de consultation.
- N'entrer en contact avec aucun objet du bureau, autres que ceux dédiés à votre consultation.

A respecter par le professionnel

- Respecter les gestes barrières durant toute la consultation.
- Maintenir son masque selon les recommandations durant toute la durée de la consultation.
- Actionner vous-même les poignées de porte pour entrer et sortir du bureau
- Respecter les horaires stricts du RDV, pour l'entrée et sortie du patient.
- N'entrer en contact avec aucun objet du patient, ou désinfecter vous les mains avant et après contact avec les objets.
- Faites respecter la surface de jeux dédiés aux objets du patient.

d. Sortie des patients

A respecter par les Patients

- Laisser le professionnel ouvrir la porte du bureau. Ne toucher aucune poignée de porte.
- Saluer le professionnel oralement, sans engager de contact.

Sortez de l'Institut de la Parentalité par les portes habituelles lors de leur ouverture automatique déclenchée par votre mouvement devant la porte, de l'intérieur, en évitant tout contact.

A respecter par le professionnel

- Actionner l'ouverture de la porte du bureau vous-même.
- Saluer les patients oralement, sans engager de contact.
- Veillez à faire maintenir la distance dans la séparation avec l'enfant.
- Ne s'engager dans le couloir/ espaces communs qu'après vérification qu'il soit libre.

e. Après la consultation

A respecter par les Patients

- En cas de début de symptômes du COVID 19 dans les 15 jours suivant la consultation, veuillez prévenir le professionnel qui vous a reçu.

A respecter par le professionnel

- Aérer le bureau à grande fenêtre ouverte au moins 10 minutes toutes les heures, entre deux consultations.
- Désinfecter les assises et dossiers de chaise des patients
- Désinfecter la surface de jeux.
- Ranger dans leur poche les jeux mis à disposition du patient avant nettoyage de fin de journée ou les nettoyer immédiatement après la consultation.



f. Usage des toilettes

Accès aux sanitaires sur le site de Sénart : Les sanitaires du Pôle Médical de Sénart sont accessibles et régulièrement nettoyés par le service d'hygiène du Pôle.

Accès aux sanitaires sur le site de Floirac : Un sanitaire est accessible. Merci au maximum des cas de prendre vos dispositions avant la consultation.

III. Procédure d'accueil des stagiaires en formation

Les activités de formation en présentiel sont prévues **avec les aménagements suivants** :

- Affichage à l'entrée et dans chaque salle des gestes barrières, du lavage des mains et de la fiche symptômes
- Distanciation d'1 mètre entre les stagiaires, avec installation des tables respectant la distanciation.



- Seul le formateur actionne les poignées de portes et le matériel informatique.
- Aération de la salle à chaque pause (20 minutes toutes les 3 heures maximum)
- Absence de distributeurs de café et collations collectifs durant la formation
- Horaires de pause fixés à l'avance et évitement de regroupement des stagiaires : accès individuels aux sanitaires et à l'espace cuisine, repas à sa table dans la salle de formation ou à l'extérieur.
- Nettoyage du matériel de formation (vidéo projecteur, ordinateurs, claviers, souris...) après chaque journée de formation par le formateur.
- Nettoyage régulier au cours de la journée le matériel collectif de formation.
- Fourniture numérique du livret stagiaire (pas d'impression papier)

Les stagiaires recevront le présent protocole en amont de la formation avec un récapitulatif des consignes précises à respecter :

- Présentez-vous entre 8h30 et 8h55 devant l'Institut.
- Port du masque obligatoire pour accéder aux espaces communs des locaux (à fournir par le stagiaire).
- Lavage des mains avec gel hydroalcoolique à l'entrée des locaux
- Respect des gestes barrières et notamment la distance de 1 mètre minimum (pas de serrage de main)
- Notez que le livret stagiaire sera fourni uniquement au format numérique.
- Apporter votre propre petit matériel (stylo, carnet...)
- Ne pas se prêter de matériel entre stagiaires durant la formation
- Jeter vos déchets dans la poubelle fournie à la sortie de la pièce.
- Accès 1 par 1 aux sanitaires, avec désinfection à chaque passage (lingettes à disposition)
- Accès 1 par 1 à l'espace cuisine. Merci de prévoir autant que possible un repas froid.
- Prise de repas à l'extérieur ou sur sa table à sa place, en salle de formation.
- En l'absence de distributeurs de café et collations, merci de fournir vos propres boissons, collations et bouteilles d'eau.
- Passation de l'évaluation de formation en numérique, par un lien internet en fin de formation pour les formations à distance et en version paper pour les formations en présentiel.

Merci de nous signaler toute suspicion ou risque de contamination et de vous abstenir de vous rendre sur notre site de formation si :

- Vous avez des symptômes de Covid-19 avant l'accès à la formation.

- Vous avez eu un contact direct (partage le même lieu de vie, face à face à moins d'1 mètre pendant plus de 15 minutes sans moyens de protection) avec une personne contaminée.
 - Vous faites partie des profils les plus à risque de complication
- Consultez alors votre médecin traitant, apporter un justificatif de rendez-vous médical au retour sur le site de formation, en cas de remise d'un arrêt médical, informer nous.

Si un stagiaire présentait des symptômes de Covid-19 durant la formation :

La responsable formation sera informée et demandera au stagiaire de quitter le site et de consulter son médecin traitant. Pour qu'il quitte le site, nous prendrons les mesures nécessaires pour éviter qu'il prenne les transports en commun en s'assurant qu'il puisse rentrer par ses propres moyens et notamment en véhicule personnel (en cas de doute sur sa capacité à rentrer seul nous contacterons le SAMU).

En cas d'attente au sein de l'Institut de la Parentalité, une pièce isolée sera imposée au stagiaire.

En cas de symptômes dans les 15 jours suivant la formation :

Veillez nous prévenir, l'ensemble des stagiaires serait informé.

IV. Procédure d'entretien et d'hygiène des locaux

Les préconisations du Ministère du Travail seront respectées :

Règles de nettoyage des locaux, sols et surfaces



- Equipement du personnel d'entretien :
blouse à usage unique et gants de ménage
- Pour limiter le risque de contact avec des surfaces contaminées, en plus du nettoyage habituel des locaux, un nettoyage plus fréquent des surfaces en contact avec les mains est préconisé (espaces de convivialité, rampes d'escalier, poignées de portes, boutons d'ascenseurs...). Les produits de nettoyage habituels peuvent être utilisés.
- Le lavage et la désinfection humide sont à privilégier :
 1. Dans le cadre de bureaux partagés, des lingettes ménagères ou des produits ménagers compatibles avec les surfaces nettoyées peuvent être mis à disposition des utilisateurs pour le nettoyage des claviers, souris, téléphones, terminal...
 2. rincer à l'eau du réseau d'eau potable avec un autre bandeau de lavage à usage unique
 3. laisser le temps de sécher
 4. Si un cas de COVID-19 est survenu sur le lieu de travail, aérer la pièce quand c'est possible. Attendre de préférence plusieurs heures avant de nettoyer les surfaces du poste occupé par le salarié malade (bureau, matériel informatique, téléphonie, poignées de porte...). Utiliser pour cela des lingettes imbibées du produit de nettoyage habituel, en portant des gants de ménage. Laver ensuite les gants à l'eau et au savon, puis se laver les mains dès le retrait des gants.
- Filière d'élimination classique pour les déchets potentiellement contaminés

ATTENTION ! Un risque peut en masquer un autre !

D'autres risques que le Covid-19 existent dans l'entreprise.
Les règles habituelles de santé et de sécurité pour les salariés sont de rigueur : protection contre les chutes, contre les agents chimiques dangereux, équipements collectifs et individuels, etc. (picto des panneaux de sécurité affichés dans les entreprises)

Ces risques peuvent même être accrus en raison de : nouvelles embauches, réaffectations, réorganisations du travail, surcharge de travail ! Soyez vigilants.

Ministère du Travail - 2 avril 2020

- Mise en place de poubelles à ouverture non manuelle.
- Evacuation des déchets de ménage : une poubelle dédiée aux déchets liés au ménage (lingettes, blouse, gants...) sera installée dans la cour extérieure, vidée à chaque passage de l'agente d'entretien dans la filière d'élimination classique.

a. Nettoyage quotidien des locaux

L'Institut de la Parentalité sera nettoyé et désinfecté par **l'agente d'entretien salariée** avec **DESINFECTION** tous les jours:

- des surfaces de l'ensemble des pièces
- des surfaces des bureaux et des espaces de jeux (petites tables, tapis...)
- des poignées de porte, de fenêtre et des fauteuils
- des surfaces de la cuisine, micro-onde, frigidaire, cafetière et bouilloire.



Institut de la
Parentalité

7 avenue de la Libération,
33270 FLOIRAC
Tél. : 07 690 990 73
bienvenue@institut-parentalite.fr
www.institut-parentalite.fr